

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Produit lubrifiant

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur FUCHS LUBRICANTS GERMANY GmbH
Friesenheimer Str. 19
68169 Mannheim
Téléphone: +49 621 3701-0 (ZENTRALE)
Télécopie: +49 621 3701-570

Contact pour demander des fiches de données de sécurité

E-mail: Lubrifiants automotive CS.Services-FLG@fuchs.com
Lubrifiants industriels
Téléphone: +49 621 3701-0 (ZENTRALE)

Service chargé de renseigner sur les fiches de données de sécurité

E-mail: produktsicherheit-FLG@fuchs.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 621 3701-0 (Mo - Fr 08:00 - 16:00 Uhr)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour l'environnement

Risques chroniques pour
l'environnement aquatique

Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'étiquetage

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85



Déclaration(s) de risque: H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence

Prévention: P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208: Contient: alkylthiadiazole à longue chaîne, alkylamine. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Informations sur les autres dangers

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Produit à base d'huiles synthétiques et d'additifs.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
hydrocarbure , faible viscosité	EC: 500-183-1	20,00% - <50,00%	01-2119486452-34	
alkyldithiophosphate	EC: 401-850-9	0,25% - <1,00%	01-0000015167-71	**
alkylamine	EC: 701-175-2	0,25% - <1,00%	01-2119456798-18	
amine aromatique, alkylée	EINECS: 270-128-1	0,10% - <1,00%	01-2119491299-23	
alkylthiadiazole à longue chaîne	EC: 813-543-0	0,10% - <1,00%	01-2120761104-64	
amine éthoxylée	EINECS: 246-807-3	0,01% - <0,10%	01-2119510876-35	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

** Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Article 59(1). Liste des candidats

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification
hydrocarbure , faible viscosité	EC: 500-183-1	CLP: Asp. Tox. 1;H304
alkyldithiophosphate	EC: 401-850-9	CLP: Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Repr. 2;H361; facteurs M (aquatic acute): 1; facteurs M (aquatic chronic): 10
alkylamine	EC: 701-175-2	CLP: Skin Corr. 1B;H314, Skin Sens. 1A;H317, Eye Dam. 1;H318, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 3;H311, Acute Tox. 2;H330
amine aromatique, alkylée	EINECS: 270-128-1	CLP: Repr. 2;H361f, Aquatic Chronic 3;H412
alkylthiadiazole à longue chaîne	EC: 813-543-0	CLP: , Skin Sens. 1B;H317, Aquatic Chronic 3;H412
amine éthoxylée	EINECS: 246-807-3	CLP: Acute Tox. 4;H302, Skin Corr. 1B;H314, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Eye Dam. 1;H318; facteurs M (aquatic acute): 10; facteurs M (aquatic chronic): 1

CLP: Règlement n° 1272/2008

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

Généralités: Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infectieuses, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres rubriques: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Eviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:** Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Non applicable

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Informations générales:** Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.
- Protection des yeux/du visage:** Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour le transvasement.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85**Protection de la peau**

Protection des Mains: Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).
Temps de perméation min.: ≥ 480 min
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,38$ mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter l'inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques: Non connu.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

Contrôles environnementaux: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État:	liquide
Couleur:	Jaune
Odeur:	Caractéristique
pH:	substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)
Point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	226 °C
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	non déterminé
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Non applicable aux mélanges.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Non applicable aux mélanges.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Densité de vapeur relative:	Non applicable aux mélanges.
Densité:	0,84 g/ml (15,00 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Température de décomposition:	non déterminé
Viscosité, cinématique:	75 mm ² /s (40,00 °C)
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.
Caractéristiques de la particule:	Non applicable
9.2 Autres informations	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à éviter:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières incompatibles:	Combustibles forts. Acides forts. Bases fortes.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

hydrocarbure , faible viscosité	DL 50 (Rat): > 5.000 mg/kg
alkylamine	DL 50 (Rat): 612 mg/kg (OECD 401)
amine aromatique, alkylée	DL 50 (Rat): > 5.000 mg/kg (OECD 401)
alkylthiadiazole à longue chaîne	DL 50 (Rat): 6.176 mg/kg
amine éthoxylée	DL 50 (Rat): 1.350 mg/kg

Contact avec la peau

Produit:	ETAmél: 47.809 mg/kg
Substance(s) spécifiée(s)	
alkyldithiophosphate	DL 50 (Rat): > 5.000 mg/kg
alkylamine	DL 50 (Rat): 251 mg/kg (OECD 402)

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Inhalation

Produit:	ETAmél: 226,67 mg/l
Substance(s) spécifiée(s) hydrocarbure , faible viscosité	CL 50 (Rat, 4 h): > 5 mg/l Poussière ou brouillard
alkylamine	CL 50 (Rat, 4 h): 1,19 mg/l (OECD 403)

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance(s) spécifiée(s) alkyldithiophosphate	OECD 404 (Lapin): Pas irritant.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance(s) spécifiée(s) alkyldithiophosphate	OECD 405 (Lapin): Pas irritant.
amine aromatique, alky- lée	OECD 405 (Lapin): Pas irritant.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit:	L'évaluation est basée sur des données des composants semblables de produit. Cette préparation ne devrait pas causer une réaction allergique de peau.
Substance(s) spécifiée(s) alkyldithiophosphate	Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.
amine aromatique, alky- lée	Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.
alkylthiadiazole à longue chaîne	, OECD 406-1 sensitizing

Mutagenicité des Cellules Germinales

Produit:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------	--

Cancérogénicité

Produit:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------	--

Toxicité pour la reproduction

Produit:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------	--

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85**Substance(s) spécifiée(s)**

amine aromatique, alkylée par voie orale (Rat, OECD 421), Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aiguë**

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poisson**Substance(s) spécifiée(s)**

hydrocarbure , faible viscosité CL 50 (Poisson, 96 h): > 750 mg/l

alkylamine LL 50 (Poisson, 96 h): 1,3 mg/l

amine aromatique, alkylée CL 50 (Poisson, 96 h): > 100 mg/l (OECD 203)

alkylthiadiazole à longue chaîne LL 50 (Poisson, 96 h): > 1.000 mg/l

amine éthoxylée CL 50 (Poisson, 96 h): 0,1 mg/l (OECD 203)

Invertébrés Aquatiques**Substance(s) spécifiée(s)**

hydrocarbure , faible viscosité CE50 (Daphnie, 48 h): 190 mg/l

alkylamine LE50 (Daphnie, 48 h): 2,5 mg/l

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

amine aromatique, alkylée CE50 (Daphnia magna): 51 mg/l (OECD 202)

alkylthiadiazole à longue chaîne LE50 (Daphnie, 48 h): 41 mg/l

amine éthoxylée CE50 (Daphnie, 48 h): 0,043 mg/l (OECD 202)

Toxicité chroniqueProduit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Poisson

Substance(s) spécifiée(s)
alkylamine NOEC (Poisson, 96 jr): 0,078 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Substance(s) spécifiée(s)
hydrocarbure , faible viscosité CE50 (Algue, 72 h): > 1.000 mg/l

alkylamine ERC50 (Algue, 72 h): 0,44 mg/l

amine aromatique, alkylée CE50 (72 h): > 100 mg/l (OECD 201)

alkylthiadiazole à longue chaîne LE50 (Algue, 72 h): > 100 mg/l

amine éthoxylée CE50 (Algue, 72 h): 0,0867 mg/l (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Produit: Non applicable aux mélanges.

Substance(s) spécifiée(s)
alkylamine 21,8 % (28 jr, OECD 301D) Pas facilement biodégradable.

amine aromatique, alkylée Ne se dégrade pas rapidement.

alkylthiadiazole à longue chaîne 0 % (28 jr, OECD 301C) Pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

Codes européens de déchets

13 02 06*: huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (alkyldithiophosphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
Classe:	9
Étiquettes:	9
N° de danger (ADR):	90
Code de restriction en tunnel:	(-)
14.4 Groupe d'emballage:	III
14.5 Dangers pour l'environnement:	Dangereux pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	—

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

IMDG

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(alkyldithiophosphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
Classe:	9
Étiquettes:	9
N° d'urgence:	F-A, S-F
14.3 Groupe d'emballage:	III
14.5 Dangers pour l'environnement:	Marine polluant
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

IATA

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3082
14.2 Nom de transport complet:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.(alkyldithiophosphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	
Classe:	9
Étiquettes:	9MI
14.4 Groupe d'emballage:	III
14.5 Dangers pour l'environnement:	Dangerous for the environment
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

Des quantités non supérieures à 5 kg ou 5 litres ne sont pas réglementées (ADR/RID Disposition spéciale 375, IMDG 2.10.2.7, IATA S.P. A197).

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non applicable.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) no 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ANNEXE I SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: aucune

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: aucune

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles

Classé: 84

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

DIRECTIVE 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Catégories de danger conformément au règlement (CE) no 1272/2008	Quantité seuil pour l'application des exigences relatives au seuil bas :	Quantité seuil pour l'application des exigences relatives au seuil haut :
E2: E2. Dangereux pour le milieu aquatique	200 t	500 t

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations: La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées. Les méthodes suivantes ont été utilisées pour l'évaluation: - Sur la base de données d'essai - méthode de calcul - Principe d'extrapolation "Mélanges essentiellement similaires" - Jugement d'experts

Date de Révision: 13.12.2023

Nom du produit: TITAN CYTRAC FE SYNTH 75W-85

Avis de non-responsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.

Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.